

AVIS A LA NAVIGATION

N°10/2025

PORT DEPARTEMENTAL DE HONFLEUR

-

La capitainerie du port départemental de HONFLEUR

Informe les usagers :

Dans le cadre des qualifications pour le mât incliné dans le vieux bassin le 11/07/2025, et en référence à l'arrêté du 09 juillet 2025, les ouvertures du pont du vieux Bassin de 17h30 et 18h30 le vendredi 11 juillet 2025 sont supprimées.

Il sera interdit de naviguer de 17h30 à 19h00 dans le vieux bassin et son pertuis d'accès.

Pour tout renseignement complémentaire, les usagers du port sont invités à prendre contact avec le surveillant de port (06.58.54.74.74 PolicePortuaireEst@calvados.fr).

Le surveillant de port

SENECAL Julien


Calvados

LE DÉPARTEMENT